

**Communauté de Communes du Pays de l'Ourcq  
Mairie de Vendrest**

**Compte Rendu du Conseil Municipal du  
lundi 07 mars 2016**

Le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni en Mairie de Vendrest le 07 mars 2016 à 20 heures 30, sous la présidence de Francis CHESNÉ.

**PRÉSENTS : Francis CHESNÉ, Jean-Denis LIMOSIN, Ludovic MICHON, Martial FRET, Philippe BASILE, Micheline BENOIT, Benjamin THURET, Jean-Michel CAILLIER, Francis ISTE.**

**REPRÉSENTÉS : Anouck UGARTE-MENDIA par Jean-Michel CAILLIER, Christian DUGUÉ par Francis CHESNÉ, Céline FELICETTI-LIMOSIN par Jean-Denis LIMOSIN.**

**ABSENTS : Carmen LEMONNIER, Gisèle ARMANASCHI, Delphine LAQUAY.**

**ORDRE DU JOUR**

1. Approbation du compte rendu du 07 décembre 2015.
2. Délibérations :
  - Droit de préemption
  - Création d'un poste d'Agent à temps incomplet de 24 heures 30
3. Informations et questions d'actualité.

\*\*\*\*\*

Secrétaire de séance : *Francis ISTE*

## **1°) Approbation du compte rendu du 7 décembre 2015**

Monsieur le Maire fait la lecture du compte rendu, il invite le Conseil à se prononcer sur celui-ci.  
Le compte rendu est soumis au vote.

*Adopté à l'unanimité des  
Membres présents ou représentés*

## **2°) Délibérations**

### **- Droit de préemption**

Suite au pouvoir de droit de préemption qui a été confié à Monsieur le Maire par le Conseil le 2 juillet 2014 par la délibération DE\_2014\_022, Monsieur le Maire propose que la Commune exerce son droit de préemption sur les parcelles E 143 pour 2 ares 75 centiares et E 134 pour 4 ares 41 centiares appartenant à Mme Claude MANCHERON.

Ces parcelles rentrent dans la liste des emplacements réservés au plan d'occupation des sols approuvée le 25 octobre 1999.

*Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
Décide, à la majorité des membres présents et représentés,  
avec l'abstention de Monsieur Ludovic MICHON,*

De faire jouer leur droit de préemption sur les parcelles E 143 et E 134.

### **- Création d'un poste d'Adjoint Administratif 2ème classe à temps incomplet**

Monsieur le Maire demande la création d'un poste d'Adjoint Administratif 2ème classe de 24h30 par semaine à compter du 1er avril 2016.

*Le Conseil Municipal,  
Où l'exposé de Monsieur le Maire,  
Après en avoir délibéré,  
Décide, à l'unanimité des membres présents et représentés,*

De créer un poste d'Adjoint Administratif 2ème classe de 24h30 par semaine à compter du vendredi 1er avril 2016.

## **3°) Information et questions d'actualité**

### **- Les fossés de la rue Troussevache à Chaton**

Les fossés de la rue Troussevache ont été nettoyés ainsi que ceux en face de la propriété de Monsieur et Madame BETTATI.

Monsieur le Maire remercie les agriculteurs qui ont mis à disposition leur matériel pour le transport de la terre, ce qui a permis à la Commune de faire des économies.

Monsieur Ludovic MICHON en profite pour demander à qui appartient le tas de pierres qui se trouve en face de la maison de Monsieur et Madame BETTATI car il est dangereux. Monsieur le Maire indique qu'il va se renseigner.

### **- Terrain à l'entrée de Vendrest**

Le terrain de la Commune, à l'entrée de Vendrest, a été nettoyé par les cantonniers.

### **- Abattage des Cyprès**

Un abattage des Cyprès qui jouxtent le hangar de l'entreprise TPLV s'est terminé ce lundi 7 mars. Monsieur le Maire tient à remercier Monsieur le Maire de Cocherel pour avoir prêté gratuitement une grue télescopique afin d'élaguer et de retirer les troncs.

### **- Boulangerie**

Monsieur le Maire informe les Conseillers que l'ouverture de la Boulangerie de Vendrest devrait ouvrir le samedi 12 mars à 7h30, si toutefois le magasin est raccordé au réseau électrique.

### **- Pizzeria**

En même temps que l'ouverture de la boulangerie, une camionnette à Pizza au feu de bois sera sur Vendrest, en face de la boulangerie, tous les samedis à partir de 17h30.

### **- Brocante**

Une brocante est prévue sur le parking de la salle des fêtes de Vendrest le dimanche 29 mai 2016. Elle sera organisée par Monsieur Didier HOUDAN. Monsieur Jean-Michel CAILLIER demande si il ne serait pas possible d'organiser à la même date la Brocante culturelle dans la salle des fêtes.

### **- PLU**

Le PLU est en ce moment au stade du diagnostic. Monsieur Ludovic MICHON demande quand est la date butoire pour finaliser le PLU. Monsieur le Maire répond aux environs de mars 2017.

### **- Route de la Presle**

Monsieur le Maire signale que suite aux trous qui se sont créés sur la Route de la Presle il a commandé à TPLV du goudron à froid la semaine dernière, soit le 4 mars 2016.

### **- Questions orales**

Monsieur Benjamin THURET indique avoir vu un car sur la route de Dhuisy. Monsieur le Maire demande quand et à quelle heure car il a bien été stipulé à Marne et Morin que cette route ne devait pas servir pour le trajet des cars. Monsieur Benjamin THURET ne se souvient pas du jour exact mais indique qu'il était aux environs de 9h00. Monsieur le Maire ajoute qu'il est prévu d'installer un ou des panneaux interdisant la circulation des bus sur la route de Troussevache dans les deux sens, ce qui permettrait aux gendarmes de verbaliser.

Monsieur Jean-Michel CAILLIER informe avoir remarqué qu'un lampadaire au coin de la salle des fêtes clignote.

Il fait également remarquer que Monsieur MANCHERON Frédéric lors des travaux de couverture sur son hangar a abimé le trottoir et demande si il peut le réparer.

Monsieur Ludovic MICHON demande pourquoi il n'y a pas un emplacement de parking handicapé à côté des 2 emplacements pour la borne électrique.